



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL 279-24 AYANT POUR OBJET DE REMPLACER LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURAL 156-13 DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2025, le conseil a adopté le premier projet de règlement susmentionné.

Le projet de règlement 279-24 vient remplacer le *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural 156-13* aux fins d'assurer la protection et la mise en valeur de certains bâtiments patrimoniaux dans 4 secteurs de la Municipalité ainsi que pour assurer la conformité de ce règlement au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Charlevoix.

Les dispositions de ce projet de règlement s'appliquent à tout le territoire de la Municipalité des Éboulements.

EN CONSÉQUENCE, une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 avril 2025, à 19 heures, à la salle de l'âge d'or de l'édifice municipal, située au 2335, route du Fleuve, Les Éboulements.

Au cours de cette présentation publique, le responsable de l'urbanisme expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et il pourra recevoir les avis des personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Les procédures seront expliquées lors de la présentation.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 7^{ème} JOUR DU MOIS DE AVRIL 2025

Rébecca Bleau

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Rébecca Bleau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, de la Municipalité des Éboulements, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis à l'endroit désigné par le conseil municipal et publié sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 7^{ème} JOUR DU MOIS DE AVRIL 2025

Rébecca Bleau

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe